

# La forêt méditerranéenne en tant que paysage : patrimoine naturel, cadre de vie ou espace social ?

par Jean BONNIER et Pierre DÉRIOZ

***Pour éclairer la notion de “demande sociale de paysage”, on peut utiliser une multitude de perceptions, d’interprétations, d’évaluations voire d’appropriations. Lorsqu’on y ajoute les notions de forêt et de méditerranéité, les choses se compliquent encore. Dans cet article, les auteurs essaient de nous guider dans les représentations de la forêt méditerranéenne, souvent en décalage par rapport aux représentations paysagères classiques de la forêt. Ils nous montrent comment, au-delà des clichés, émerge un modèle de référence de physionomies paysagères extrêmement riches et variées.***

Nos sociétés contemporaines, à des degrés sans doute variables selon leurs diverses composantes, manifestent un désir de paysage. Quant à la « demande sociale » en la matière, s’il est assurément plus facile d’en démontrer l’existence que d’en mesurer l’intensité réelle (LUGINBÜHL, 2001 ; MONTPETIT *et al.*, 2002), elle trouve de multiples formes d’expression, dans les pratiques touristiques et récréatives comme dans le souci croissant de la qualité du cadre de vie : Bernard DEBARBIEUX (2007) propose le terme d’« *empaysagement* » pour désigner le processus de « *banalisation de l’invocation du paysage et du souci paysager dans toute forme d’intervention* » qui caractérise désormais la plupart des activités sociales. Regardé comme « *un élément important de la qualité de vie des populations (...) [et] un élément essentiel du bien-être individuel et social* » par la Convention européenne du Paysage (Florence, 20 octobre 2000) — traité entré en vigueur en France, après ratification, le 1<sup>er</sup> juillet 2006 — le paysage, des sites majeurs jusqu’au paysage « ordinaire » (BIGANDO, 2008), apparaît aussi constitutif des identités individuelles et collectives. Il n’est donc plus question uniquement de sites emblématiques, reconnus à la fois par leur notoriété, la fréquentation qu’ils attirent et les processus de patrimonialisation dont ils font l’objet — le cas échéant attestés par des mesures réglementaires de classement et de protection — mais bien de l’ensemble des physionomies du territoire, y compris les plus banales et les moins « naturelles », des zones commerciales périurbaines aux espaces de l’agriculture industrielle. Le paysage,

1 - Comme l'écrit l'ethnologue Gérard Lenclud (1995), « à l'évidence, le paysage n'est ni "en dehors" de l'individu qui le regarde ni à "l'intérieur" du même : il est le produit aléatoire d'une structure d'interaction, pouvant ou non s'établir, ou d'un couplage structurel, nécessitant un branchement. »

C'est cette perspective large et interactive qui, par-delà la « figure imposée » un peu inévitable du débat préalable sur sa définition, confère au paysage son intérêt scientifique et sa valeur opérationnelle.

2 - « Regards sur la forêt méditerranéenne », *Forêt Méditerranéenne* t. XXX, n°4, décembre 2009.

terme dont la définition continue à susciter des controverses entre scientifiques comme au sein des territoires, est ici envisagé de manière large, dans sa « *duplicité* » fondamentale (FORTIN, 2007), qui recouvre à la fois ses caractères matériels tangibles, les processus cognitifs individuels et collectifs (perception, interprétation, évaluation, appropriation...) qui se rapportent à lui, et les multiples interactions entre ces deux dimensions, « objective » et « subjective » (DÉRIOZ, 2008)<sup>1</sup>.

Trois conséquences principales découlent de cette évolution vers le « *tout paysage* » (BERLAN-DARQUÉ, KALAORA, 1991) : la première réside dans l'extension à l'ensemble du territoire d'une approche évaluative d'ordre esthétique — lato sensu — doublée d'une exigence de qualité, qui rejoint la vocation universelle dont le paradigme du développement durable est porteur. La deuxième, qui découle de la première, est l'intégration de la réflexion paysagère dans une perspective opérationnelle d'amélioration du cadre de vie, à la recherche d'une articulation pertinente entre esthétique, respect de l'environnement, efficacité économique et acceptation sociale : « ...il est essentiel, souligne ainsi l'avant-propos du *Guide de gestion des paysages au Québec* (PAQUETTE & al., 2008 : 14), que les organismes publics, parapublics ou privés intervenant dans l'aménagement des territoires se dotent d'outils et de méthodes permettant d'atteindre des objectifs de préservation, de mise en valeur, de gestion, d'aménagement et d'accompagnement des paysages. » C'est aussi cette évolution que manifestait le titre de l'ouvrage issu du colloque de Bordeaux (2004) organisé en appui au programme national « Politiques publiques et paysages », « *Paysages : de la connaissance à l'action* » (BERLAN-DARQUÉ & al., 2007). La troisième conséquence, inscrite en filigrane derrière les deux précédentes, est l'acceptation progressive du paysage en tant que réalité dynamique, mobile, mutante, co-produite par les mécanismes écologiques spontanés et les interventions des acteurs sociaux, « *reflet des interactions entre nature et sociétés [évoluant] en même temps que ces dernières, sous leur impulsion* » (BUREL, BAUDRY, 1999). Théorisée par l'écologie du paysage comme par certaines composantes de la géographie, cette approche ne s'accorde pas nécessairement avec l'aspiration à la fixité, à « l'arrêt sur image », que comporte parfois la démarche patrimoniale, même si cette dernière, en matière de nature notamment,

a considérablement évolué dans le sens d'une gestion intégrative et adaptative (DEPRAZ, 2008 : 116).

A la croisée « *entre nature et société* » (ARNOULD, 2001), toujours changeants au gré des rythmes biologiques et de l'action des hommes, les paysages forestiers semblent se prêter tout particulièrement à cette manière dynamique de les envisager, qu'ils relèvent de la catégorie des sites d'exception (Fontainebleau, Perseigne, Bercé...) (GADANT, 1991 : 206-207) ou, bien plus souvent, de celle des boisements « ordinaires ». Pourtant, la définition même de la forêt en tant que paysage ne va pas de soi, et oscille entre une forme d'évidence et un certain nombre d'ambiguïtés, que nous rappellerons d'abord brièvement, avant de montrer combien les interrogations sur le statut des paysages forestiers — patrimoine « naturel » commun, territoire investi par des pratiques sociales diverses, simple décor, espace en réserve, étendues en déshérence... — gagnent encore en complexité à propos des forêts méditerranéennes, qui, selon L. SIMON et V. FOURAULT (2005), « *souffrent d'un déficit de paysage* ». De fait, à en croire une enquête menée en 2000 dans quinze départements de la France méditerranéenne (CAZALY, 2002), les deux termes accolés de « forêt méditerranéenne » n'évoquent rien pour près de la moitié des personnes interrogées, indifférence qui mérite d'être décryptée compte-tenu des taux de boisement contemporains de ces mêmes départements — à en croire l'Inventaire forestier national (2007) à propos du cas de la France, le taux de boisement moyen de l'ensemble Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse et Languedoc-Roussillon s'élevait en 2005-2006 à 43%.

Nous essaierons donc, dans un premier temps, de montrer en quoi le système de représentations spécifique des paysages de la forêt méditerranéenne s'écarte de celui des représentations génériques des paysages forestiers, et conduit à leur méconnaissance, avant de confronter cet imaginaire collectif à la remarquable diversité des physionomies forestières du domaine méditerranéen, et à la richesse des enseignements dont elles sont aujourd'hui porteuses pour l'ensemble des forêts tempérées. Dans le prolongement du titre choisi pour le centième numéro de la revue *Forêt Méditerranéenne*<sup>2</sup>, c'est bien à une évolution sinon même à un renversement des « *regards* » portés sur elle qu'appelle cet article.

## Les représentations de la forêt méditerranéenne, en décalage par rapport aux représentations paysagères archétypales de la forêt

Parler de « paysages forestiers » ne va pas nécessairement de soi : pour certains auteurs, rappelle Véronique FOURAULT-CAUËT (2010) dans un article qui souligne pourtant la place capitale prise par la thématique forestière dans la peinture paysagère à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, « *la forêt se présente spontanément comme un antipaysage* », parce que le couvert arboré et les sous-bois se prêtent mal aux vues d'ensemble dégagées, parce que le ciel y est peu visible et que la lumière n'y pénètre que filtrée par les houppiers, parce que l'appréhension des ambiances forestières sollicite largement autant l'olfaction ou l'audition que la vue, peut-être aussi parce que, constitués avant tout d'êtres vivants qui naissent, croissent et meurent — de mort naturelle ou abattus à la tronçonneuse — les boisements possèdent une physionomie fondamentalement changeante. La révélation de tels paysages par le pinceau ou par la photographie conduit ainsi les artistes à user d'artifices — focalisation sur le détail (arbres, rochers, animaux...), ou sur le rendu de la lumière, préférence accordée aux lisières ou aux trouées des pistes pour donner de la profondeur de champ, choix de points de vue dominants ou aériens balayant en oblique la canopée... — là où la littérature parvient plus aisément à rendre compte des perceptions complexes que génère le milieu forestier<sup>3</sup>.

Paysage ressenti, éprouvé, traversé, davantage que paysage vu, la forêt occupe une place essentielle dans l'imaginaire occidental (HARRISON, 1994 ; SHAMA, 1999), à la croisée d'héritages culturels qui en dessinent des représentations tout à la fois contradictoires et complémentaires, de la Brocéliande profonde, mystérieuse et dangereuse des *Romans de la Table Ronde* ou des *Contes* de Perrault à la nature généreuse et accueillante des *Rêveries du promeneur solitaire*, en passant par le « désert » forestier des établissements érémitiques ou monastiques médiévaux, et par la forêt régénératrice du territoire patiemment plantée par les soins d'Elzéard Bouffier, *L'homme qui plantait des arbres* de la nouvelle de Giono (1953). Il y a là place pour la superposition de visions bien

différentes pour les forêts d'Europe occidentale, où les visiteurs se font de plus en plus nombreux : forêt aménagée et gérée par les forestiers à des fins de production ou de maîtrise des phénomènes érosifs sur les pentes, léguée par des décennies de sylviculture raisonnée (BOUTEFÉU, 2005) ; forêt « sauvage », espace de liberté pour pratiques récréatives, métaphoriquement rattachée aux mythes de la « wilderness » nord-américaine ou des « jungles » tropicales ; forêt « naturelle », valant par la richesse de sa biodiversité et la pertinence des dispositifs de protection du milieu. Comme le note Benoît BOUTEFÉU (2005), la « *déferlante* de visiteurs en forêt n'est pas sans poser problème à l'aménagiste », contraint depuis les années 1980 d'intégrer des préoccupations environnementales et sociales à ses plans d'aménagement, même si le discours dominant reste celui de la complémentarité : « *il est tentant de croire qu'une forêt protégée et laissée à l'abandon tend rapidement vers un équilibre qui représente la nature à l'état brut, et que tout le monde peut en jouir gratuitement sans aucun risque, écrivent ainsi Nicolas Parant et Sylvie Alexandre dans l'Atlas des Forêts de France dirigé par Jean Gadant (1991, p. 205). Mais la vraie nature sauvage n'est pas un idéal. Sans intervention de l'homme, seuls quelques passionnés la trouveraient belle ; les autres n'y verraient qu'un fouillis inextricable et hostile. (...) Il n'y a plus depuis longtemps de forêt vierge en France. Les forêts sont gérées : c'est ce qui les rend accueillantes* ».

C'est à l'aune de cette approche aménagiste, qui s'efforce aujourd'hui de prendre en compte la multifonctionnalité contemporaine des espaces boisés, que se sont cristallisés les archétypes paysagers de la « belle forêt » : les « *fleurons des forêts françaises* » (BAZIRE & GADANT, 1991, pp. 36-39) sont d'abord les futaies domaniales de chênes du Centre-Ouest (Tronçais, Bellême, Reno-Valdieu, Bercé...), les « *prestigieuses hêtraies normandes* » (Lyons, Eu, Cerisy...), et les hêtraies-sapinières, sapinières et pessières des Vosges et du Jura. Hautes futaies, arbres altiers et de belle venue, sous-bois dégagés de « forêts-promenades », apparaissent comme les canons de ces forêts emblématiques, mises en patrimoine « *au même titre que des "bâtiments historiques"* » (BOUTEFÉU, 2007, p. 162)<sup>4</sup>. Les auteurs y ajoutent le mélézin alpin, qui « *bien qu'il n'ait pas le bel ordonnancement et la majesté d'une hêtraie ou d'une sapinière* » se trouve

3 - Voir notamment les descriptions forestières de Julien Gracq dans *Un balcon en forêt* (1958).

4 - Il est à noter que le million d'hectares des pinèdes landaises, s'il demeure une référence en matière de forêt de production, a un statut plus ambigu au plan de sa valeur paysagère, compte-tenu des effets de monotonie qui découlent de sa monospécificité et du caractère très géométrique de son organisation spatiale (POTTIER, 2010).

5 - Cf. Mermet & Kalaora, 1999, cités par Simon & Fourault, 2005.

6 - *L'Hérault*, magazine du département n° 200, mars 2011, pp. 4-5.

Accessible dès fin mars 2011 sur <http://www.herault.fr/un-territoire/publication/anciennes-publications-magazine-departement>.

**Photo 1 :**

Est-ce de la forêt ?

Jeune pinède de pins d'Alep et garrigue rase à chêne kermès sur le versant oriental du Massif de la Clape, dominant la plaine cultivée et l'agglomération narbonnaise toute proche (Aude, point de vue de la Coulevre, juin 2010)  
Photo P. Dério

« associé aux paysages grandioses de la haute montagne alpine », et la pineraie montagnarde corse, parce que le laricio « rivalise avec les plus belles futaies de pin sylvestre de la race la plus noble des montagnes d'Europe ».

Mais les pineraies corses, la hêtraie de la Sainte-Baume, ou les futaies de Douglas de l'est de la Montagne Noire (Verreries-de-Moussans, Hérault) ne constituent pas les physionomies les plus courantes de la forêt méditerranéenne, qui en font au contraire une catégorie « à part », « en marge »<sup>5</sup>, à laquelle est parfois même contestée la dignité forestière, tant de la part des forestiers que de celle du grand public : considérée dans une perspective historique par l'historien Frédéric FESQUET (2006), force est par exemple de constater à quel point, dans l'élaboration des politiques forestières françaises et la définition de leurs modèles, « on a longtemps (...) tenu pour négligeable le caractère sylvestre de la Méditerranée », la « négation du caractère forestier » de ses espaces arborés entraînant tout à la fois un moindre encadrement administratif et technique, et l'absence d'une réflexion sylvicole spécifique, adaptée aux écosystèmes anthropisés méditerranéens. Les représentations paysagères contemporaines du « grand public », de plus en plus majoritairement citadin, qui fréquente ces milieux, ne sont du reste pas beaucoup plus forestières : en titrant « *L'Hérault, stade naturel* », le numéro de mars 2011 du magazine « d'information » du Conseil général de l'Hérault<sup>6</sup> reprend les

termes d'une de ses campagnes d'affichage (2005 : « *L'Hérault est un grand stade* »), qui superposait à un arrière-plan de collines boisées de chênes verts la représentation d'un siège de plastique rouge comme on en rencontre dans les stades de football ou les salles de spectacle, tourné vers la nature. Il y avait là une vision dénuée d'ambiguïté des espaces de nature de l'arrière-pays, regardés comme zones « vertes » récréatives pour (et par) les citadins d'une plaine en voie d'urbanisation rapide et de métropolisation, dans un département passé en 30 ans de 648 000 habitants (1975) à un million (2006), qui accueille toujours plus d'un millier de nouveaux résidents chaque mois, pour l'essentiel en ville, et se place au troisième rang national en terme de fréquentation touristique (DÉRIOZ, 2010). Mais au-delà de l'expression de cette conception très centraliste et urbaine des rapports entre métropoles et territoires ruraux plus ou moins périphériques, ce qui frappe à la lecture de ces deux pages, c'est, une fois encore, l'absence de toute référence à la forêt (ou aux forestiers) dans ce rappel appuyé de la richesse des paysages naturels du département et du potentiel qu'ils représentent pour les activités « de pleine nature ».

Dans ce déni général de reconnaissance du caractère forestier, semblent se combiner, ou se superposer, trois éléments distincts : une appréciation directe des caractères physionomiques propres à la forêt méditerranéenne, la généralisation de discours dépréciateurs concernant les processus dont cette forêt a été victime et qui expliquent ses caractères physionomiques, et la nature des multiples pratiques sociales que ces espaces boisés accueillent depuis déjà fort longtemps. Parce que la forêt méditerranéenne est une forêt soumise à des contraintes multiples, climatiques (sécheresse estivale et fréquence des vents violents), édaphiques, topographiques (cloisonnement du relief) et anthropiques (ancienneté et vigueur de la pression sociale), elle se présente souvent sous la forme d'espaces boisés aux arbres plus bas et aux densités arborées plus faibles que dans les forêts des autres régions tempérées, dominés par essences sempervirentes, conifères ou feuillus sclérophylles, qui engendrent des ambiances plus lumineuses et des sous-étages aux senteurs caractéristiques, et marquent peu le passage des saisons. Souvent issus de processus écologiques spontanés provoqués par la déprise agro-pastorale, les boisements s'intercalent



fréquemment dans de véritables mosaïques paysagères intégrant aussi des formations arbustives, maquis plus ou moins denses, garrigues, matorral, landes piquetées de quelques arbres, et des étendues de pelouses ou de steppes (CLÉMENT, 1999). Discontinuités, contrastes, lisières et contacts en gradient (de densité, de rapport entre essences arborées...) sont partie intégrante de la définition de ces paysages arborés (Cf. Photo 1), dont les composants seraient, plus qu'ailleurs, à interpréter comme les stades plus ou moins durables de dynamiques végétales dans lesquelles, depuis des millénaires, les sociétés humaines jouent un rôle prépondérant (RINAUDO, 1990) : même lorsque ces stades apparaissent faiblement arborés, la capacité de résilience souvent spectaculaire de la forêt méditerranéenne devrait ainsi conduire à les envisager comme des lieux boisés potentiels, ou des forêts en devenir (BARBERO & al., 1990), mais l'écart entre leurs physiologies et les images-type de la forêt amène généralement à les considérer comme des milieux non forestiers.

Cette perception est confortée par un discours dominant, appuyé sur des travaux scientifiques, qui rend à rejeter dans un passé lointain l'épanouissement forestier des régions méditerranéennes, soumises depuis la préhistoire aux essartages et à la fréquentation pastorale : fragile, surexploitée, la forêt méditerranéenne a largement cédé le pas à des « formations dégradées » (HUETZ de LEMPS, 1970 : 48), formations basses de substitution qui offrent une « collection d'images négatives de bois chétifs, réduits à quelques bouquets d'arbres rabougris sur des pentes plus ou moins ravineées, ultimes vestiges de belles futaies antiques anéanties par le feu et les troupeaux » (CLÉMENT, 1999). Dans la construction de cette vision régressive, le regard des forestiers du Nord, nous montre l'historienne Martine CHALVET (1997), le dispute à la prise de conscience de cet état de fait par les notables méridionaux dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, qui trouve son expression dans la création de l'association *Silva Mediterranea* (1909) et dans la condamnation sans appel des pratiques agrosylvo-pastorales traditionnelles dont elle est porteuse. L'incendie, menace sous laquelle ces espaces semblent vivre en permanence, au point qu'il s'agit de « la seule entrée récurrente » (REBOUL, 2008) concernant la forêt méditerranéenne dans les textes officiels de l'Union européenne, participe pleinement de

la construction de cette interaction fondamentale fragilité/dégradation, en forme de cycle vicieux. La flamme, si l'on peut s'exprimer ainsi, en est périodiquement ravivée par des années « de braise » (2003, par exemple) (Cf. Photo 2), ou par des feux de grande ampleur au contact de zones urbanisées, comme celui qui a dévasté près de 3000 ha « d'un puzzle de collines, de garrigues et de pinèdes »<sup>7</sup> sur les communes de Teyran, Fontanès, Guzargues et Saint-Bauzille-de-Montmel, juste au nord de l'agglomération montpelliéraine en septembre 2010. Mais, de manière un peu paradoxale, l'incendie est aussi étroitement associé à l'image inversée de la surexploitation passée, qui est celle de l'abandon contemporain de peuplements qui ne font l'objet d'aucune gestion et d'aucun projet d'exploitation, avec pour conséquence des sous-bois mal dégagés, des évolutions écologiques spontanées sous l'effet de la seule sélection naturelle intra et interspécifique, et des aménagements qui doivent plus au souci de lutter contre le risque récurrent de l'incendie (pare-feux, pistes DFCI, citernes, débroussailllements [CHALLOT, 2008]...) qu'aux exigences d'une exploitation sylvicole.

Les images choc du ballet des canadiens et des fronts d'incendie l'emportent alors dans les représentations dominantes sur celles de la remontée biologique spectaculaire de ces forêts, qui ne cessent pourtant de gagner en surface comme en biomasse à l'hectare depuis un demi-siècle ou un siècle, selon les endroits considérés (DEBUSSCHE & al., 1999 ;

7 - Citation du préfet de l'Hérault, *Midi Libre*, mercredi 1<sup>er</sup> septembre 2010.

#### Photo 2 :

Une forêt qui brûle ?

Pinèdes incendiées au contact immédiat du LIEN, la rocade nord de l'agglomération montpelliéraine. Plusieurs pavillons ont été lourdement endommagés ou même détruits par l'incendie du début septembre 2010, qui, s'il a épargné bon nombre de vignes, s'est propagé par-dessus les « coupures vertes » qu'elles sont sensées représenter à cause de la violence du vent  
Photo P.D.



8 - Il est en effet d'autres régions du monde soumises au climat méditerranéen, dont les Californies (USA et Mexique), le nord du Chili, la Province du Cap en Afrique du Sud et les Sud-Ouest et Sud-Est australiens (Le Houërou, 2008)

DÉRIOZ & BONNIER, 2011), au point de conduire à la « fermeture » rapide de certains paysages (LE FLOCH, 2005 ; LABRUE, 2009). Étrangement, la reconstitution de peuplements forestiers plus denses et plus hauts, avec substitution d'essences, plus conformes aux archétypes de la forêt évoqués plus haut, est alors parfois interprétée comme une évolution vers des faciès moins typiquement méditerranéens — alors même que le contexte climatique reste inchangé. La densification du couvert en montagne de Lure, avec pour corollaire le recul des chênes verts ou le fort ralentissement des phénomènes de torrentialité et de ravinement, est ainsi décrite, par exemple, comme « une atténuation marquée des caractéristiques méditerranéennes et par une progression des groupements supraméditerranéens et montagnards » (SIMON & TAMRU, 1997). Un peu comme si — sans faire ici le moindre procès d'intention — le paysage devenait trop véritablement forestier pour demeurer méditerranéen...

Le dernier ensemble de représentations qui s'articule avec les précédentes découle de pratiques sociales qui semblent davantage valoriser la forêt méditerranéenne en tant qu'espace naturel qu'en tant que forêt : en dépit de la « reconstitution » des couverts végétaux souvent plus rapide qu'attendue qui vient d'être évoquée, des rythmes de croissance et des productivités ligneuses plus faibles, des conditions d'exploitation souvent difficiles (pente, accessibilité), et un grand émiettement foncier apparaissent responsa-

bles de la faible rentabilité des forêts méditerranéennes et de l'indigence des revenus sylvicoles qu'elle procure, image d'ensemble qui ne tient compte ni de la valeur de certains massifs, ni de la rentabilité de formes d'exploitation directe, en bois de chauffage notamment (DÉRIOZ, 1990). Jugées en bloc « improductives » — sinon même comme davantage génératrices de coûts en matière de prévention des feux que comme sources de revenu — les paysages forestiers méditerranéens et ceux des formations végétales intermédiaires qui les accompagnent se révèlent au contraire très attractifs pour ceux qui y randonnent, y font du VTT ou de la course à pieds, y cueillent des asperges sauvages ou y chassent. Mais la nature même de ces pratiques, comme les noms sous lesquels ils sont identifiés par ceux qui les fréquentent et à l'occasion s'en disputent la légitime jouissance — la « colline » des provençaux (DDAF/ADEAR, 1987), les « garrigues » des Languedociens (DEBUSSCHE, LE COZ & al, 1985), la « pinède »... — conduisent davantage à voir en eux le « grand stade naturel » dont parle le Conseil général de l'Hérault (Cf. Photo 3) qu'à les appréhender en tant qu'écosystèmes forestiers, ou en voie de le devenir.

## Au-delà des clichés, richesse et diversité des physionomies paysagères et émergence d'un modèle de référence

### Les forêts méditerranéennes occupent une situation écologique et historique particulière

Même pour les lecteurs de *Forêt Méditerranéenne* et en ce point de cet article, il n'est pas inutile de rappeler, une fois de plus, que les forêts méditerranéennes se caractérisent par le fait qu'elles croissent dans des régions soumises au climat méditerranéen, c'est-à-dire, de manière très simplifiée, avec une seule saison sèche et chaude et une saison froide et humide (LE HOUÉROU, 2008). Pour s'en tenir au seul bassin méditerranéen<sup>8</sup>, celui-ci est situé au point de convergence des trois continents du « vieux monde ». Le climat et cette localisation particulière expliquent l'extrême richesse biologique des forêts méditerranéennes ; le bassin

#### Photo 3 :

Forêt ou terrain de jeu ?

Randonneuses au-dessus des Fenestrelles, dans la forêt mixte à dominante de chênes verts et de pins de Saint-Guilhem-le-Désert, haut-lieu de la randonnée du département de l'Hérault, dont le « grand stade naturel » est en large partie forestier (mars 2010).

Photo P. Dérioz



méditerranéen constitue en effet un des « *hot spots* » de la biodiversité mondiale. Cela se manifeste en outre, pour ce qui est de la flore par une forte variabilité spécifique<sup>9</sup> et intra spécifique. C'est pourquoi les aspects des forêts méditerranéennes peuvent varier à l'extrême, depuis les sapinières du Mercantour jusqu'aux pinèdes du Sud de l'Aurès, des subéraies d'Alentejo aux hêtraies du Gargano. On ne peut pas non plus ne pas évoquer la richesse des fruticées, plus ou moins foisonnantes, des matorrals de la Mancha, des maquis corses, des garrigues provençales ou des phryganas grecques.

De plus, les différents travaux accomplis sur les espaces naturels et forestiers des forêts méditerranéennes ont permis de mettre en évidence l'ambiguïté du terme forêt (cf. plus haut) que, nulle part, on ne peut lever facilement (PERCO, 2009). Certes, nous l'avons vu, les territoires qualifiés de forêts par les techniciens et les institutionnels sont désignés par les habitants comme, ici la colline, là la garrigue, ou encore le maquis, etc.<sup>10</sup>

A l'occasion du projet européen (Interreg) « Problématique de la forêt méditerranéenne » (AIFM, 2002), il a été suggéré que, pour nos régions, on en revienne à l'étymologie : forêt « *foris* » veut dire « extérieur » et ce que nous qualifions de forêt est, en fait, constitué par les espaces périphériques des territoires, les plus éloignés des établissements humains et soumis le moins intensément aux activités des hommes. Les non méditerranéens préfèrent (FAO, p.ex.) la locution « forêts et autres espaces boisés ».

Il n'empêche que l'ambiguïté demeure car l'essentiel des financements publics alloués aux espaces naturels et forestiers méditerranéens va à la défense des forêts contre l'incendie... alors que ce sont souvent des romarins ou des chênes kermès qui brûlent ! Et chacun de son côté peut aisément constater qu'une ou deux décennies suffisent à une friche ou à un terrain abandonné, fût-il situé au sein d'un lotissement résidentiel lâche, pour se couvrir de jeunes pins d'Alep, ou d'autres espèces colonisatrices, annonçant le couvert arboré.

Une fois le concept éclairci, on a constaté en région méditerranéenne, souvent sinon toujours, autant qu'ailleurs, un grand nombre de phénomènes qui, progressivement ont affecté ou affectent, le reste des territoires nationaux.

Les régions méditerranéennes françaises, mais aussi de plus en plus souvent en d'au-

tres régions d'Europe, où les espaces naturels et forestiers se trouvent depuis toujours entremêlés aux espaces métropolisés, ont été soumises, durant les dernières décennies, à des phénomènes nouveaux ou, à tout le moins accélérés.

La déprise rurale a modifié, ici et là, l'occupation des sols de manière très visible, du fait que dans les siècles où s'était fortement manifestée la pression démographique (jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup>), le besoin de terres avait conduit à utiliser des sols de valeur agricole de moins en moins grande et à les modeler (terrasses) à l'extrême ; industrialisation, urbanisation et guerres d'une part et innovations agronomiques d'autre part ont déclenché l'abandon de centaines de milliers d'hectares en quelques décennies. Cela a en outre été consacré et accéléré par les politiques publiques comme la RTM (cf. plus haut) puis par les politiques foncières liées à la taxe départementale pour les espaces naturels sensibles (TDNS), qui ont affecté plusieurs dizaines de milliers d'hectares des Pyrénées-Orientales aux Alpes Maritimes et à la Corse.

Comme on le sait, l'installation de la forêt méditerranéenne est contemporaine de l'installation humaine dans la région : celle-ci est anthropisée depuis dix millénaires et soumise à la dent des troupeaux, à l'essartage, au défrichement et, malheureusement, à l'incendie. Elle a eu tout ce temps pour montrer sa résilience à de nombreuses reprises et, ce faisant, à adapter ses écosystèmes ; par exemple depuis la fin de la dernière guerre mondiale, on a pu constater la reconquête végétale de nos collines, qui avaient été très agressées par les coupes de bois accélérées, par l'usage du charbon de bois pour le chauffage et les gazogènes, et par les grands incendies que la lutte contre la résistance, la résistance elle-même et la faible organisation des pouvoirs publics, durant cette période, avaient favorisés. Cinquante ans ont suffi pour que la résilience des forêts efface, dans le décor, le souvenir de ces temps difficiles. Cela devrait rassurer nos amis croates...

Durant les années de forte croissance (1960-1990), l'évolution démographique et celle du mode d'occupation des sols de notre pays, la métropolisation, la littoralisation, la diffusion outrée de l'habitat et ses conséquences en matière d'infrastructures de déplacement se sont manifestées de manière massive en région méditerranéenne et dans la vallée du Rhône. Ces changements se sont

9 - Pour la faune, et en particulier l'avifaune, ce carrefour des continents est équivalent au carrefour migratoire qui ne doit pas être sans lien avec le transport des semences des différentes espèces et les échanges intervariétaux.

10 - Pour ne parler que de la France car, ailleurs c'est la « *macchia* », « *le matorral* » ou le « *jebel* »

11 - L'expression « mitage » a été lancée par le Directeur départemental de l'agriculture des Bouches-du-Rhône, Albert Astier, au moment du « séisme de Fos », dans la décennie 1970.

**Photo 4 (ci-dessous) :**  
La hêtraie de la Sainte Baume  
Photo J.B.

**Photo 5 (en bas) :**  
Les Calanques de Marseille et l'île de Riou, futur parc national.  
Photo D.A.

accélérés avec l'accueil des rapatriés et des immigrants des diverses décolonisations, comme avec les politiques d'aménagement du territoire (Fos, littoral du Languedoc Roussillon, Sophia Antipolis, etc.), puis avec les flux migratoires intérieurs engendrés depuis par l'« appel du sud » (BONNIER, 2007). L'absence d'une « culture des transports en commun », à l'inverse du cas de l'Île de France, et les politiques publiques (autoroutes versus transports en commun en site propre, mais aussi pusillanimité politique) ont accentué ici, avant et plus qu'ailleurs, une dispersion des fonctions : habitat, commerce, industries, bureaux, etc. Cela a, quasiment partout et jusqu'à très loin des grandes villes (huit villes de plus de 100 000 habitants en région méditerranéenne française), conduit à une imbrication quasi inextricable de l'habitat et des milieux boisés,

soit qu'ils l'étaient déjà au moment des constructions, soit qu'ils le soient devenus depuis par l'action (ou l'inaction) même de leurs habitants. Un phénomène d'un type voisin s'observe également dans bien des territoires de moyenne et de haute montagne, là où le tourisme a également provoqué flambées immobilières et « mitage »<sup>11</sup>. Cela conduit d'ailleurs à des questions de plus en plus prégnantes relatives à la fois à l'intégration de la question forestière dans la planification des territoires et à la recherche de mécanismes institutionnels en vue d'en faciliter la gouvernance des massifs et des trames forestières dans les territoires (BONNIER, 2003).

### Au sein des régions méditerranéennes, les paysages connaissent des dynamiques variables

Pour le géographe, le paysage est la portion du territoire qui se présente à son observation, pour l'écologue, il est l'ensemble fonctionnel de différents écosystèmes voisins et interconnectés. Pour le forestier méditerranéen, nous pensons plutôt que le paysage est le mécanisme à l'œuvre sur un territoire, c'est-à-dire l'ensemble des interrelations entre le milieu et les êtres qui y vivent, y compris les hommes (BERQUIN, BONNIER, 1971).

Si l'on s'en tenait à ne considérer que l'aspect instantané du territoire, on ne verrait qu'un décor, figé, immobile, mais ... pas immuable. Et surtout, on ne pourrait pas appréhender ni comprendre le devenir de ce qui occupe ce territoire : pour prendre un exemple simple et banal, une coupe de bois paraît une catastrophe à un visiteur citoyen alors qu'elle peut être l'annonce d'une régénération pour le sylviculteur ou l'écologue.

Ainsi, les paysages forestiers méditerranéens sont liés intimement à la fois aux conditions géo-écologiques, à l'histoire et aux dynamiques des activités humaines ; on observe de très grandes différences entre les peuplements selon que l'on est au nord ou au sud, à l'adret ou à l'ubac, en montagne ou en plaine, sur des calcaires, des schistes ou du granit, mais on observe tout autant de différences entre la pleine campagne et la proche banlieue des métropoles, entre des terres abandonnées de fraîche date par l'agriculture et des collines vouées depuis longtemps au pâturage ou au bois de feu.



Enfin, les forêts méditerranéennes sont affectées par les politiques d'aménagement actuellement à l'œuvre, c'est-à-dire décidées depuis la période récente où ont été conçues les documents de planification « modernes », les parcs nationaux ou régionaux, les diverses réserves, les espaces protégés, ZNIEFF, ZICO, Natura 2000, SDAU, POS, les propriétés publiques de l'Etat ou des collectivités territoriales, etc.

Là où la collectivité a décidé de ne pas transformer l'usage des sols en lotissements, en parkings ou en infrastructures diverses, les forêts ont aussitôt réagi à leur nouveau statut.

De la sorte, pour ne considérer que la région méditerranéenne française, on pourra observer, par exemple :

– la hêtraie de la Sainte-Baume (Bouches-du-Rhône et Var), ancienne mais artificielle depuis sa création par les moines dominicains il y a quelques siècles,

– les sapinières de Turini (Alpes Maritimes) et de Sault (Aude), objets d'une sylviculture conventionnelle exercée autrefois par l'administration des Eaux et Forêts, puis de nos jours par l'Office national des forêts,

– les Calanques de Marseille, futur Parc national à la végétation dégradée depuis des siècles de surexploitation suburbaine,

– l'yeuuseraie du Fango (Haute Corse), futaie de chênes vert, n'ayant pas été exploitées pour le bois de feu,

– les blaches du moyen Var, témoins d'une vie rurale « gionisque » où le chêne pubescent a fourni l'énergie domestique et industrielle jusqu'à la moitié du XX<sup>e</sup> siècle,

– les collines et garrigues aixoises et montpelliéraines, où sous le pin d'Alep, pionnier, s'efface peu à peu le chêne kermès et où apparaissent tout aussi progressivement chênes verts et chênes pubescents,

– la pinède de la Clappe (Aude), où, malgré sa situation littorale, il lui a été permis de reconquérir vigoureusement des collines dégradées,

– la cédraie du Mont Ventoux (Vaucluse), coup de chance des reboiseurs de la Restauration des terrains de montagne qui ont (ré)introduit des cèdres venant d'Algérie avec grand succès, au point qu'après trois générations (d'arbres) se sont établis des écosystèmes forestiers dont peu se plaignent.

A l'échelle du Bassin méditerranéen, cela varie encore davantage, depuis les pins

d'Alep des Béni Imloul (Algérie), qui croissent et se régénèrent avec 350 mm de précipitation annuelle, jusqu'aux cyprès de Köprülü canyon (Turquie), des montados de l'Algarve (Portugal), vieux système agrosylvo-pastoral, sous le chêne-liège, aux sapins du Péloponèse (Grèce).

On pourrait citer tellement d'autres exemples qu'un livre même n'y parviendrait pas, mais ceux-là suffisent à montrer l'extraordinaire variété des situations que présentent les espaces boisés méditerranéens au sein de leurs territoires et la remarquable capacité qu'ils ont à s'accorder aux usages que les hommes en font.



**Photo 6 (ci-contre) :**  
Les chênes verts du Fango en Corse  
Photo J.B.

**Photo 7 (ci-dessous) :**  
Sur le Ventoux : cèdres, chênes pubescents et pins...  
Photo J.B.



Jean BONNIER  
Président d'Honneur  
de l'association Forêt  
Méditerranéenne

Pierre DÉRIOZ  
Université d'Avignon  
et des Pays de  
Vaucluse, UMR  
Espace-Dev 228 – IRD,  
secrétaire  
de l'association Forêt  
Méditerranéenne  
Mél : pierre.derioz@  
univ-avignon.fr

**Photo 8 :**  
Les cyprès de Köprülü  
Canyon en Turquie  
Photo J.B.

En ce point, il nous faut aussi évoquer combien les systèmes forestiers sont habiles à s'insinuer parmi les terrains que les hommes délaissent : elles ne sont pas rares les parcelles que les agriculteurs ont laissées en friche depuis une ou deux décennies, ou que les lotissements n'ont pas utilisées qui se sont très rapidement recouvertes de végétaux herbacés, puis buissonnants, puis arborés ; c'est ainsi d'ailleurs que certaines banlieues boisées deviennent des « poudrières » (Cf. Photo 2) et semblent justifier que l'on se « défende de la forêt » en voulant se défendre du feu.

Voilà donc se révéler un piège dans lequel sont tentés de tomber, non seulement les citoyens, intervenant à propos de telle ou telle modification apportée à l'aspect du territoire qui les entoure, mais aussi leurs élus et même quelquefois des écologistes peu écologiques : confondre le décor et les mécanismes du paysage, nécessitant la prise en compte

de la durée. Alors que le paysage forestier peut être considéré comme l'indicateur de l'état et du devenir des territoires, et, pour peu que l'on ne le confonde pas avec le décor, il peut constituer un précieux outil d'aménagement et de gestion durable des territoires.

Observer le paysage et en tenir compte dans la planification revient à scénariser le devenir des espaces dont les hommes auront le moins besoin pour travailler, habiter, se déplacer et se divertir. Certes, la dimension visuelle et esthétique n'est pas étrangère aux préoccupations de l'aménagiste, mais celui-ci ne devrait plus pouvoir planifier l'espace à « décor constant » : on peut certes couper des arbres ou les voir brûler, mais on n'empêche pas les arbres de (re)pousser partout où ils le peuvent. Du coup, toute action de planification de l'aménagement du territoire en région méditerranéenne, qu'il s'agisse de quartiers d'habitat ou d'industrie, de tracés d'infrastructures, d'espaces verts ou d'espaces protégés se devrait d'intégrer la préoccupation du paysage forestier, à moins que ce espaces ne soient voisins de terres agricoles, là où le végétal est l'objet d'un soin quotidien.

La dynamique forestière s'impose au voisinage des hommes comme sur celle des peuplements établis : au cœur des massifs forestiers, le sylviculteur, s'il agit sagement, doit inscrire son action (l'aménagement) dans cette dynamique que nous nous sommes efforcés de mettre en évidence.

La prise en compte du paysage forestier pourrait, finalement, se résumer à l'intégration de la préoccupation écologique (et pas uniquement visuelle) dans toute opération d'aménagement, quelle qu'elle soit.

**J.B., P.D.**

## Références bibliographiques

- Arnould, P., 2001, « Les forêts : entre nature et société », coordination et introduction, p. 107-110 d'un numéro thématique du *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, *Géographies*, 2, juin, p. 107-189.
- Bazire P., Gadant J., 1991. La forêt en France, Les études de la documentation Française, économie, 142 p.
- Berlan-Darqué M., Luginbühl Y., Terrasson D. (dir.), 2007. *Paysages : de la connaissance à l'action*, coll. Update Sciences & Technologies, Quae éditions, 294 p.

- Berlan-Darqué M., Kalaora B., 1991. « Du pittoresque au "tout paysage" », *Etudes Rurales*, n°121-124, « De l'agricole au paysage », pp. 185-195.
- Berquin A., Bonnier J., 1974. *Nature, site, paysage. L'environnement dans les Bouches-du-Rhône*. Préfecture de région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Bigando, E., 2004. « Entre le social et le sensible, l'émergence d'un ordinaire paysager », *Bulletin de l'Association de Géographes Français – Géographies*, n°2004-2, pp. 205-218.
- Bonnier J., 2003. « Les massifs naturels et forestiers dans les aires métropolitaines du littoral méditerranéen français », *Forêt Méditerranéenne* t. XXIV, n°1 pp. 67-73
- Bonnier J., 2007. « Les mobilités ont fait la métropole », in Langevin Ph. et Juan J.C. Marseille, une métropole entre Europe et méditerranée, *Etudes, La Documentation française* pp. 107-115
- Bonnier J., Dério P., 2011, à paraître. « Paysage ou décor : les forêts méditerranéennes », Actes du Colloque international « Forêt et paysage. X<sup>e</sup> – XXI<sup>e</sup> siècle », Groupe d'Histoire des Forêts Françaises, Besançon, 16-18 septembre 2009, L'Harmattan.
- Boutefeu B., 2007. *La forêt comme un théâtre ou les conditions d'une mise en scène réussie*, thèse de Doctorat de géographie, ENS LSH / UMR 5600 Environnement, Ville, Société / ONF Direction Technique – Département Recherches & Développement, Lyon, 519 p.
- Boutefeu B., 2005. « L'aménagement forestier en France : à la recherche d'une gestion durable à travers l'histoire », *VertigO – La revue en sciences de l'environnement*, vol 6, n°2, 8 p.
- Burel F., Baudry J., 1999. *Ecologie du paysage. Concepts, méthodes et applications*, éd. Tec & Doc, Paris, 359 p.
- Cazaly M., 2002. « La forêt méditerranéenne et son public. Résultats d'enquête par sondage », *Forêt Méditerranéenne* T. XXIII, n°2 (Foresterranée 2002), pp. 173-183.
- Challot A., 2008. « La prévention des incendies de forêt », in "Trente ans de forêt méditerranéenne", *Forêt Méditerranéenne* t. XXIX, n°4, pp. 385-398.
- Chalvet M., 1997. « La "forêt" méditerranéenne : définition et acteurs », in A. Corvol, P. Arnould, M. Hotyat (dir.), *La forêt. Perceptions et représentations*, Groupe d'Histoire des Forêts Françaises, éd. L'Harmattan, Paris, pp. 241-250.
- Clément V., 1999. Les milieux forestiers méditerranéens, in Les milieux forestiers. Aspects géographiques, J.J. Dubois (coord.), coll. Dossier des Images Economiques du Monde, SEDES, chap. 8, pp. 182-204.
- DDAF / ADEAR, 1987. *La colline, défis et paradoxes des forêts dans les Bouches-du-Rhône*, DDAF 13, 145 p.
- Debarbieux B., 2007. « Actualité politique du paysage », *Revue de Géographie Alpine*, t. 95, n°4, "Paysages alpins en perspective", pp. 101-113.
- Debussche M., Lepart J., Dervieux A., 1999. « Mediterranean landscapes changes : evidence from old postcards », *Global Ecology and Biogeography* n°8, pp. 3-15.
- Debussche M., Le Coz J. & al., 1985. *Etude écologique, sociologique et économique d'une zone méditerranéenne médiane. Les Garrigues du Montpelliérais. De la marginalisation à la périurbanisation*, Groupe de recherche interdisciplinaire de Montpellier, C.N.R.S., Montpellier, 186 p.
- Depraz S., 2008. *Géographie des espaces naturels protégés. Genèse, principes et enjeux territoriaux*, Paris, Armand-Colin, 320 p.
- Dério P., 2010. « Management of Environment and Landscapes in Mountain Areas: Social Representations, Actors, and Institutions in a Regional Nature Park », in I. Vaccaro & O. Beltran (eds), *Social and Ecological History of the Pyrenees: State, market and landscape*, coll. New Frontiers in Historical Ecology, chap. 12, Left Coast Press Inc., pp. 211-234.
- Dério P., 2008. « L'approche paysagère : un outil polyvalent au service de l'approche opérationnelle et interdisciplinaire des problématiques environnementales », Actes des Premières Journées Scientifiques ARPEnv (Association pour la Recherche en Psychologie Environnementale) « Interdisciplinarité et gestion environnementale : partage d'expériences autour de la psychologie environnementale », Université de Nîmes, 6-7 juin 08 [en ligne : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00363625/fr/> - <http://crepen2.ifrance.com/colloques/pderioz.pdf>], 23 p.
- Dério P., 1990. « La place de la forêt au sein des exploitations agricoles en moyenne montagne ardéchoise », *Forêt Méditerranéenne*, t. XII, n°4, pp. 580-582.
- Fesquet F., 2006. « Quelle réalité pour la forêt méditerranéenne ? Une approche historique de la places des espaces sylvestres méditerranéennes dans la politique forestière française », *Forêt Méditerranéenne*, t. XXVII, n°2, "Les états généraux de la forêt méditerranéenne", pp. 115-122.
- Fortin M.J., 2007. « Le paysage, cadre d'interprétation pour une société réflexive », in *Paysages : de la connaissance à l'action*, dir. M. Berlan-Darqué, Y. Luginbühl et D. Terrasson, Partie I, chap. 1, coll. Update Sciences & Technologies, Quae éditions, pp. 17-27.
- Fourault-Cauët V., 2010. « De l'image au cliché : la forêt française, de la Nature peinte au territoire exploité », *La Géographie*, n°1538, pp. 8-12.
- Fourault-Cauët V., 2007. Le paysage : notion théorique ou outil d'aménagement émergent pour les forêts méditerranéennes en Europe ?, Thèse de Doctorat – Paris I / LADYSS 7533, sous la direction de Laurent Simon, 490 p.
- Gadant J., 1991. *L'atlas des forêts de France*, éd. Jean-Pierre de Monza, Paris, 240 p.
- Harrison R., 1992. *Forêts, essai sur l'imaginaire occidental*, coll. Champs, éd. Flammarion, 398 p.
- Huetz de Lempis A., 1970. *La végétation de la terre, initiation aux études géographiques*, Masson, Paris, 133 p.
- I.F.N., 2007. La diffusion des résultats des inventaires annuels, principes et illustration, *L'If* n°17, p. 4.
- Labrue C., 2009. L'enfermement de l'habitat par la forêt. Exemples du plateau de Millevaches, des Maures et des Vosges du Nord, thèse de doctorat en géographie, université de Limoges, 490 p.

- Le Floch S., Devanne A.S., Deffontaines J.P., 2005. La « fermeture du paysage » : au-delà du phénomène, petite chronique d'une construction sociale, *L'Espace Géographique*, n°2005-1, pp. 49-64.
- Le Houerou H.N., 2008. The isoclimatic mediterranean biomes : Bioclimatology, Diversity and *Phytogeography*, 2 vol., tabl., fig., bibl., glos., index. Chez l'auteur, 327 rue de Jussieu 34000 Montpellier, 770 p.
- Lenclud G., 1995. « L'ethnologie et le paysage. Questions sans réponses », in *Paysage au pluriel, pour une approche ethnologique des paysages*, coll. Ethnologie de la France, cahier 9, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, pp. 2-17.
- Luginbühl Y., 2001. *La demande sociale de paysage*, Rapport pour la séance inaugurale du 28 mai 2001, Conseil National du Paysage, 17 p.
- Montpetit C., Poullaouec-Gonidec P., Saumier G., 2002. « Paysage et cadre de vie au Québec : réflexion sur une demande sociale émergente et plurielle », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 46, n°128, pp. 165-189.
- Paquette S., Poullaouec-Gonidec P., Domon, G., 2008. Guide de gestion des paysages au Québec. Lire, comprendre et valoriser le paysage, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Chaire en paysage et environnement et Chaire UNESCO de l'Université de Montréal, Québec, 96 p.
- Perco F. 2009. « Foreste « disumane » per cervidi ». *L'Italia Forestale e Montana*, Marzo -Aprile 2009 - Anno LXIV – n°2, pp. 74-89. Disponible en français dans *Forêt Méditerranéenne*, t. XXXI, n°1, pp. 69-78
- Pottier A., 2010. « *Les ambiguïtés du paysage forestier des Landes de Gascogne* », publié le 18/07/2010 sur Projet de Paysage - www.projets-depaysage.fr.
- Reboul, D., 2008. « La Communauté européenne et la forêt méditerranéenne », in "Trente ans de forêt méditerranéenne", *Forêt Méditerranéenne* t. XXIX, n°4, pp. 511-516.
- Rinaudo Y., 1990. « Histoire des évolutions de la forêt méditerranéenne », in "De la friche à la forêt méditerranéenne", *Foresterranéé* 90, *Forêt Méditerranéenne* t. XII, n°3, pp. 225-226.
- Shama S., 1999. *Le paysage et la mémoire*, coll. « Univers historique », éd. du Seuil, 722 p.
- Simon L., Fourault V., 2005. « Les paysages forestiers méditerranéens : d'un objet de connaissance dévalué à une reconnaissance législative émergente ? », Actes du Colloque de Bordeaux : « De la connaissance des paysages à l'action paysagère », Cemagref. [en ligne : <http://www.symposcience.fr/exl-doc/colloque/ART-00001260.pdf>].
- Simon L., Tamru B., 1998. « Cartographie biogéographique et dynamiques de paysage en Montagne de Lure », *Mappemonde* n°49, 1998-1, pp. 26-31.

## Résumé

Chacun, de nos jours, fait référence au paysage, comme si ce concept allait de soi ! Pourtant, si à ce terme on rajoute "forestier" et, en plus, "méditerranéen", on entre dans une sorte de labyrinthe dans lequel les auteurs s'efforcent de nous guider.

Eclaircissant les différentes approches du paysage forestier méditerranéen, l'article montre que s'agissant d'écologie, de sylviculture, d'aménagement et de développement durable des territoires, voire d'esthétique, la préoccupation et la pratique paysagère ne sont pas qu'utiles (outil), elles sont sans doute recommandées.

## Summary

### Mediterranean forests as landscape: natural heritage, setting for daily life, social concept?

Nowadays everyone refers to landscape as though the term had a self-evident meaning. Yet if we add to landscape the word "forest or woodland", and even more so if we add "Mediterranean", we find ourselves in a kind of labyrinth through which authors try to lend us a guiding hand.

By disentangling the different approaches to Mediterranean woodland and forest landscape, be it via ecology, silviculture, sustainable land use and development, or indeed via aesthetics, the concern for and practices directed at landscape are not merely useful (i.e. tools to an end) but in fact must be recommended.

## Riassunto

Ognuno, ai giorni nostri, si rifera al paesaggio, come se questo concetto andasse da se !

Però, se a questo termine si aggiunge « forestale » e di più, « mediterraneo » entriamo in una specie di labirinto nel quale gli autori si sforzano di guidarci.

Schiarendo i diversi accessi al paesaggio forestale mediterraneo, l'articolo mostra che trattandosi di ecologia, di silvicoltura, di pianificazione e di sviluppo sostenibile dei territori, anzi d'estetica, la preoccupazione e la pratica paesaggista non sono soltanto utili (arnese), sono senza dubbio raccomandate.